



Une politique nationale d'aménagement du territoire

Pourquoi ? Comment ?

Des experts s'expriment

François Taulelle¹

Décembre 2022

Qu'entendez-vous par « aménagement du territoire » ?

C'est une expression très française liée à la reconstruction du territoire après la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'une forme de régulation des initiatives de divers acteurs qui opèrent sur les territoires dans le cadre de l'Etat providence. L'Etat a longtemps assuré seul cette régulation et les principales interventions. Aujourd'hui il essaie de rester l'organisateur de la multiplicité des projets portés par les acteurs locaux qui ont de nouveaux pouvoirs. Les projets du privé sont plus difficiles à maîtriser et au final peuvent aménager ou au contraire désorganiser les territoires.

L'approche intersectorielle, globale permettant de passer sans cesse du général au local est l'un des traits originels de l'aménagement du territoire.

La temporalité est aussi une dimension clé : les projets sont réalisés dans un contexte particulier et vieillissent. Ils déterminent le présent. Mais l'aménagement c'est aussi la prospective pour regarder devant.

¹ Professeur des universités en géographie/aménagement et urbanisme, INU Champollion, Albi

***Qu'est-ce qui justifie de réinventer aujourd'hui une politique d'aménagement du territoire ?
A quels enjeux a-t-elle à répondre ?***

L'Etat doit être présent plus que jamais sur ses missions régaliennes et aussi pour observer, analyser, orienter et cadrer le développement des territoires.

- Observer et analyser : c'est sa capacité à produire du diagnostic et à organiser des débats. Ce qui est fait actuellement par le centre de documentation de l'ANCT ou l'Observatoire des territoires est une réussite. La mise en réseau les laboratoires de recherche sur ces questions et le dialogue sur les grands sujets du moment a été une stratégie forte de la DATAR/DIACT dans les programmes de prospective. C'est, je pense, une initiative à reconduire.
- Orienter par la loi, les incitations ou encore les priorités données via les politiques publiques.
- Cadrer en intervenant directement pour arbitrer et en interdisant, si besoin, au nom de l'intérêt général.

A quels enjeux a-t-elle à répondre ?

Le premier c'est le changement climatique, le second, le souci de cohésion, les deux étant liés puisque les réponses au changement climatique doivent concerner tous les individus. Je pense qu'il faudrait réellement faire une « révolution » dans la manière d'aborder les choses comme le préconise par exemple Eloi Laurent : changer les indicateurs de développement, sortir des débats sur production/redistribution mais plutôt tout centrer sur le bien-être et la transition écologique. Ainsi pour la question des services publics, en changeant d'optique, on sortirait des débats sur le coût en comprenant que le service public, c'est un investissement d'avenir pour une société du bien-être, en bonne santé et bien éduquée. Une réforme fiscale ambitieuse, comme l'explique Thomas Piketty, permettrait de disposer de marges de manœuvre financières conséquentes et de sortir de la recherche permanente et obsessionnelle de la réduction des dépenses².

Quelles en seraient ses principales composantes ?

Des objectifs clairs, déclinés en politiques publiques transversales et en moyens précis.

De quels moyens sa mise en place devrait-elle s'accompagner ?

Cela nécessite des moyens humains et financiers. Or la place de l'humain a été négligée au profit du développement du numérique qui a montré très vite ses limites.

² Dans une tribune parue dans *Le Monde* le 6 novembre 2022, Thomas Piketty calcule que les 500 plus grandes fortunes sont passées à elles seules entre 2010 et 2022 de 200 milliards à 1000 milliards. L'impôt prélevé sur cet enrichissement de 800 milliards n'a été que de 5%. Avec une imposition de 50%, c'est 400 milliards qui pourraient entrer dans les caisses de l'Etat. Cette somme est à mettre en parallèle avec le coût estimé des dépenses débattues à l'Assemblée nationale en novembre : 12 milliards pour la rénovation thermique des bâtiments, 3 milliards pour les réseaux ferroviaires. Deux dépenses considérées alors par le gouvernement comme impossibles à honorer.

Quelle méthode pour répondre à des impératifs de participation démocratique ? Sur quels acteurs s'appuyer ?

L'abstention est probablement la forme la plus inquiétante du devenir de nos sociétés démocratiques. Plusieurs travaux récents évoquent des solutions à court et long terme : rendre l'inscription automatique pour tous, simplifier le calendrier électoral, mais aussi renouveler l'éducation civique en lui donnant plus de moyens³. L'expérience de la convention citoyenne pour le climat a permis de tester un dispositif original visant à impliquer directement des citoyens dans la conception de politiques publiques. Ces expériences peuvent rapprocher les citoyens de la prise de décision et les impliquer ainsi plus fortement dans la vie politique.

Quelles sont les mesures prioritaires que devraient adopter la majorité parlementaire et le gouvernement ?

L'actuelle législature pourrait adopter les priorités suivantes :

- Des mesures de contraintes fortes pour lutter contre le changement climatique vis à vis des industriels et pas seulement des citoyens en les culpabilisant à travers les « petits gestes du quotidien ». Toucher la production pour changer des pratiques très consommatrices d'énergie et insupportables. Plaider partout pour la sobriété comme condition de notre survie.
- Un grand chantier de rénovation énergétique mais à condition que l'on évalue vraiment la portée de ces actions pas toujours vertueuses au final : un effet rebond fait que parfois la consommation augmente après ces travaux de rénovation.
- Un vrai souci de maintenir les services publics comme socle du pacte républicain et comme instruments de cohésion, pas seulement les services « administratifs » comme c'est le cas avec les Maisons France service mais avec de vraies interventions sur des secteurs régaliens clés : santé et écoles en priorité, de nouveaux investissements et des plans prospectifs.

³ Jean Beuve & Étienne Fize & Vincent Pons, « Comment lutter contre l'abstention ? », La Vie des idées, 22 novembre 2022. URL : <https://laviedesidees.fr/Comment-lutter-contre-l-abstention.html>.